

LE TEMPS

12.04.2019, ATS

Un agriculteur gagne une nouvelle manche contre Monsanto.

Paul François, qui lutte contre la firme chimique depuis son intoxication, a qualifié cette victoire de « message au gouvernement ».

L'agriculteur Paul François a remporté jeudi à Lyon une nouvelle bataille dans le long combat qu'il mène contre la firme américaine Monsanto, filiale du groupe allemand Bayer. Il lutte depuis son intoxication en 2004 par un désherbant. L'agriculteur avait déjà obtenu gain de cause en première instance en 2012 et en appel en 2015, mais Monsanto s'était pourvu en cassation avant que l'affaire soit de nouveau examinée devant la cour d'appel le 6 février. «Monsanto a été reconnu responsable du dommage causé à Paul François», a annoncé la cour.

A Paris, Paul François a qualifié cette nouvelle victoire de «message au gouvernement actuel», appelant les politiques à «prendre leurs responsabilités». «Honte à eux! Ils seront jugés par l'histoire pour leur inaction», a-t-il déclaré à la presse.

«Monsanto se réserve le droit de se pourvoir en cassation, c'est probablement l'étape qui viendra», a déclaré l'avocat de la firme.